

# 5.

## Institutions financières

---

- 5.1 Avis et communiqués
  - 5.2 Réglementation et lignes directrices
  - 5.3 Autres consultations
  - 5.4 Avis d'intention des assujettis et autres avis
  - 5.5 Sanctions administratives
  - 5.6 Protection des dépôts
  - 5.7 Autres décisions
-

## 5.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

### **Avis relatif au dépôt de l'état annuel et autres documents pour l'exercice financier se terminant le 31 octobre 2022 – Assureurs de dommages autorisés à exercer leurs activités au Québec**

En vertu des dispositions de la Loi sur les assureurs, RLRQ, c. A-32.1 (la «Loi»), tout assureur autorisé doit préparer et transmettre à l'Autorité des marchés financiers (l'«Autorité»), en la forme, la teneur et à la date que celle-ci détermine, les documents et les renseignements prévus à la Loi ou requis par l'Autorité (les «documents et renseignements exigés»).

Le dépôt électronique par l'entremise des Services en ligne (les «SEL») de l'Autorité est obligatoire pour tous les documents et renseignements exigés.

Les annexes du présent avis contiennent les exigences spécifiques de l'Autorité relatives au dépôt des documents pour l'exercice financier se terminant le 31 octobre 2022. Une version intégrale de ce présent avis est également disponible sur le site Web de l'Autorité à l'adresse :

<https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-dommages/>

La version complète des documents portant signatures devra être conservée au bureau de l'assureur, pour fins d'examen par l'Autorité, le cas échéant.

#### **Sanctions administratives pécuniaires**

Nous vous rappelons qu'il est de la responsabilité de chaque assureur de s'assurer que l'Autorité reçoive, aux dates déterminées, les documents et renseignements exigés.

Des sanctions administratives pécuniaires peuvent être imposées à un assureur autorisé en cas de défaut de transmettre à l'Autorité les documents ou renseignements exigés ou lorsque ceux-ci sont incomplets ou ne sont pas transmis avant l'échéance prévue ou s'il refuse de les communiquer ou d'en donner accès à l'Autorité, conformément aux articles 491 et suivants de la Loi.

#### **Transmission électronique des données financières et autres documents**

Le Guide d'instructions pour la transmission des divulgations (Assureurs) explique la procédure à suivre pour le dépôt de fichiers sur les SEL de l'Autorité et fournit des instructions spécifiques, entre autres, les noms des fichiers à utiliser. Il est disponible sur le site Web de l'Autorité à l'adresse :

<https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-dommages/>

Veuillez noter que le Guide d'instructions pour la transmission des divulgations (Assureurs) concernant l'utilisation des SEL ne dresse pas la liste de tous les documents et renseignements exigés ni la date d'échéance pour leur dépôt à l'Autorité.

#### **Renseignements additionnels :**

Si des renseignements s'avéraient nécessaires, veuillez adresser vos questions par courriel à l'adresse : [Info-Divulgations@lautorite.qc.ca](mailto:Info-Divulgations@lautorite.qc.ca)

Le 27 octobre 2022

**ASSUREURS ET RÉASSUREURS DE DOMMAGES  
AUTORISÉS À EXERCER LEURS ACTIVITÉS AU QUÉBEC  
DOCUMENTS REQUIS POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 OCTOBRE 2022**

ANNEXE 1

<b>CHARTRE DU QUÉBEC</b>			
<b>Société par actions, Société mutuelle membre d'une fédération et Société mutuelle</b>	<b>Code du relevé</b>	<b>Format du fichier</b>	<b>Échéance Nombre de jours suivant la date de fin d'exercice / Date fixe</b>
1. État annuel P&C.	-	Excel	60 jours
2. État annuel P&C, dûment <b>signé</b> .  - Renseignements annuels sur l'assureur (pages 10.10 à 10.17) - Organigramme (page 10.30) - État des flux de trésorerie (page 20.52) - Notes aux états financiers audités (page 20.60) - Rapport de l'auditeur indépendant adressé à l'Autorité portant sur les pages 20.10 à 20.60, dûment <b>signé</b> (page 20.70) - Rapport de l'actuaire désigné, dûment <b>signé</b> (page 20.80) - Attestation Président/Chef de la direction, dûment <b>signée</b> (page 99.10) - Attestation portant sur l'état annuel, dûment <b>signée</b> (page 99.20)	-	PDF	60 jours
3. Rapport de l'auditeur indépendant sur le ratio relatif au test du capital minimal (TCM), dûment <b>signé</b> .**	-	PDF	90 jours
4. Attestation de conformité des versions - État annuel, dûment <b>signé</b> . <a href="https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-dommages/">https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-dommages/</a> (Formulaires et instructions)	110	PDF	60 jours
5. Copie des principales lettres de crédit et des confirmations des fiduciaires concernant les dépôts reçus au bénéfice de l'assureur inscrit à la page 70.60 de l'état annuel. Cette confirmation doit inclure le texte suivant ou un texte équivalent: « Nous confirmons détenir au 31 octobre 2022, au bénéfice de (nom de l'assureur), la somme de _____ \$ déposée par (nom du réassureur). » (si applicable).	180	PDF	60 jours
6. Plan d'affaires pour l'année 2023, incluant une prévision du bilan, de l'état des résultats et du Test sur le capital minimal (TCM).	190	PDF	60 jours
7. États financiers audités présentés aux actionnaires ou aux membres, dûment <b>signés</b> . (version « officielle »)	200	PDF intelligent*	60 jours
8. Rapport annuel présenté aux actionnaires ou aux membres, dès que disponible. (si applicable)	200	PDF	
9. États financiers non consolidés de l'assureur, des filiales, des entreprises associées et coentreprises dans lesquelles l'assureur a une participation. (si applicable)	300	PDF	60 jours
10. Rapport de l'actuaire désigné sur le passif des polices incluant le certificat, dûment <b>signé</b> .	400	PDF intelligent*	60 jours
11. Tableaux sur les sinistres et indices de perte. <a href="https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-dommages/">https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-dommages/</a>	-	Excel	60 jours
12. Examen par des pairs - Rapport de l'actuaire désigné. (si applicable)	440	PDF	<b>Note 1</b>
13. Rapport sur l'Examen de la santé financière - ESF, dûment <b>signé</b> . (Les instructions seront disponibles sur le site Web de l'Autorité.) <a href="https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-dommages/">https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-dommages/</a>	500	PDF intelligent*	<b>31 octobre 2023</b>
14. Fichier Excel - Rapport sur l'Examen de la santé financière. (Le fichier devant être utilisé sera disponible sur le site Web de l'Autorité.) <a href="https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-dommages/">https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-dommages/</a>	510	Excel	<b>31 octobre 2023</b>
15. Examen par des pairs - ESF. (si applicable)	520		<b>Note 1</b>
16. Notes de couverture de réassurance, incluant celles afférentes à tous les traités ou ententes de réassurance qui seront en vigueur en 2023. (si applicable)	590	PDF	60 jours
17. Formulaire de données sur les engagements relatifs aux tremblements de terre. <b>(Tous les assureurs doivent compléter le fichier de l'AMF, qu'ils soient exposés ou non au risque de tremblements de terre.)</b> (Le fichier est disponible sur le site Web de l'Autorité.) <a href="https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-dommages/">https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-dommages/</a>	740	Excel	<b>31 mai 2023</b>
18. Rapport du Comité d'éthique, dûment <b>signé</b> .	760	PDF	60 jours

Note 1: 30 jours après la transmission au comité de vérification.

\* pdf intelligent : permet d'effectuer des recherches.

\*\*Le ratio du TCM doit être audité annuellement par l'auditeur chargé des fonctions prévues au chapitre VII du titre II de la Loi sur les assureurs, RLRQ, c A-32.1. Le rapport d'audit portant sur le ratio du TCM doit être distinct de celui de l'auditeur qui accompagne l'état annuel P&C déposé à l'Autorité. L'audit doit être effectué conformément aux normes relatives aux missions d'audit établies par le Conseil des normes d'audit et de certification du Canada. L'opinion de l'auditeur doit porter sur le respect de la Ligne directrice TCM lors de l'établissement du ratio TCM présenté à la page 30.61 du formulaire trimestriel P&C – 1Q.

**ASSUREURS ET RÉASSUREURS DE DOMMAGES  
AUTORISÉS À EXERCER LEURS ACTIVITÉS AU QUÉBEC  
DOCUMENTS REQUIS POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 OCTOBRE 2022**

ANNEXE 2

<b>CHARTRE DU CANADA CHARTRE EXTRA-PROVINCIALE</b>			
<b>Société par actions et Société mutuelle</b>	<b>Code du relevé</b>	<b>Format du fichier</b>	<b>Échéance Nombre de jours suivant la date de fin d'exercice / Date fixe</b>
1. État annuel P&C.	-	Excel	60 jours
2. État annuel P&C, dûment <b>signé</b> .  - Renseignements annuels sur l'assureur (pages 10.10 à 10.17) - Organigramme (page 10.30) - État des flux de trésorerie (page 20.52) - Notes aux états financiers audités (page 20.60) - Rapport de l'auditeur indépendant adressé au principal organisme de réglementation portant sur les pages 20.10 à 20.60, dûment <b>signé</b> (page 20.70) - Rapport de l'actuaire désigné, dûment <b>signé</b> (page 20.80) - Attestation Président/Chef de la direction, dûment <b>signée</b> (page 99.10) - Attestation portant sur l'état annuel, dûment <b>signée</b> (page 99.20)	-	PDF	60 jours
3. Rapport de l'auditeur indépendant sur le ratio relatif au test du capital minimal (TCM), dûment <b>signé</b> .	-	PDF	90 jours
4. Attestation de conformité des versions- État annuel, dûment <b>signée</b> . <a href="https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-dommages/">https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-dommages/</a> (Formulaires et instructions)	110	PDF	60 jours
5. Copie des principales lettres de crédit et des confirmations des fiduciaires concernant les dépôts reçus au bénéfice de l'assureur inscrit à la page 70.60 de l'état annuel. Cette confirmation doit inclure le texte suivant ou un texte équivalent: « Nous confirmons détenir au 31 octobre 2022, au bénéfice de (nom de l'assureur), la somme de _____ \$ déposée par (nom du réassureur). » (si applicable).	180	PDF	60 jours
6. Plan d'affaires pour l'année 2023, incluant une prévision du bilan, de l'état des résultats et du Test sur le capital minimal (TCM).	190	PDF	60 jours
7. États financiers audités présentés aux actionnaires ou aux membres, dûment <b>signés</b> (version « officielle »).	200	PDF intelligent*	60 jours
8. Rapport annuel présenté aux actionnaires ou aux membres, dès que disponible. (si applicable)	200	PDF	
9. Rapport de l'actuaire désigné sur le passif des polices incluant le certificat, dûment <b>signé</b> .	400	PDF intelligent*	60 jours
10. Tableaux sur les sinistres et indices de perte. <a href="https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-dommages/">https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-dommages/</a>	-	Excel	60 jours
11. Examen par des pairs - Rapport de l'actuaire désigné.	440	PDF	<b>Note 1</b>
12. Rapport sur l'Examen de la santé financière - ESF, dûment <b>signé</b> .	500	PDF intelligent*	<b>31 octobre 2023</b>
13. Fichier Excel - Rapport sur l'Examen de la santé financière. (Le fichier devant être utilisé sera disponible sur le site Web de l'Autorité.) <a href="https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-dommages/">https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-dommages/</a>	510	Excel	<b>31 octobre 2023</b>
14. Examen par des pairs - ESF.	520	PDF	<b>Note 1</b>
15. Formulaire de données sur les engagements relatifs aux tremblements de terre. <b>(Tous les assureurs doivent compléter le fichier de l'AME, qu'ils soient exposés ou non au risque de tremblements de terre.)</b> (Le fichier est disponible sur le site Web de l'Autorité.) <a href="https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-dommages/">https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-dommages/</a>	740	Excel	<b>31 mai 2023</b>

**Note 1: 30 jours après la transmission au comité de vérification.**

\* pdf intelligent : permet d'effectuer des recherches.

**Avis relatif au dépôt de l'état annuel et autres documents pour l'exercice financier se terminant le 31 octobre 2022 – Assureurs de personnes autorisés à exercer leurs activités au Québec**

En vertu des dispositions de la *Loi sur les assureurs*, RLRQ, c. A-32.1 (la «Loi»), tout assureur autorisé doit préparer et transmettre à l'Autorité des marchés financiers (l'«Autorité»), en la forme, la teneur et à la date que celle-ci détermine, les documents et les renseignements prévus à la Loi ou requis par l'Autorité (les «documents et renseignements exigés»).

Le dépôt électronique par l'entremise des Services en ligne (les «SEL») de l'Autorité est obligatoire pour tous les documents et renseignements exigés.

Les annexes du présent avis contiennent les exigences spécifiques de l'Autorité relatives au dépôt des documents pour l'exercice financier se terminant le 31 octobre 2022. Une version intégrale de ce présent avis est également disponible sur le site Web de l'Autorité à l'adresse :

<https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes/>

La version complète des documents portant signatures devra être conservée au bureau de l'assureur, pour fins d'examen par l'Autorité, le cas échéant.

**Sanctions administratives pécuniaires**

Nous vous rappelons qu'il est de la responsabilité de chaque assureur de s'assurer que l'Autorité reçoive, aux dates déterminées, les documents et renseignements exigés.

Des sanctions administratives pécuniaires peuvent être imposées à un assureur autorisé en cas de défaut de transmettre à l'Autorité les documents ou renseignements exigés ou lorsque ceux-ci sont incomplets ou ne sont pas transmis avant l'échéance prévue ou le refus de les communiquer ou d'en donner accès à l'Autorité, conformément aux articles 491 et suivants de la Loi.

**Transmission électronique des données financières et autres documents**

Le *Guide d'instructions pour la transmission des divulgations (Assureurs)* explique la procédure à suivre pour le dépôt de fichiers sur les SEL de l'Autorité et fournit des instructions spécifiques, entre autres, les noms des fichiers à utiliser. Il est disponible sur le site Web de l'Autorité à l'adresse :

<https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes/>

Veillez noter que le *Guide d'instructions pour la transmission des divulgations (Assureurs)* concernant l'utilisation des SEL ne dresse pas la liste de tous les documents et renseignements exigés ni la date d'échéance pour leur dépôt à l'Autorité.

**Renseignements additionnels :**

Si des renseignements s'avéraient nécessaires, veuillez adresser vos questions par courriel à l'adresse : [Info-Divulgations@lautorite.qc.ca](mailto:Info-Divulgations@lautorite.qc.ca)

Le 27 octobre 2022

**ASSUREURS ET RÉASSUREURS DE PERSONNES  
AUTORISÉS À EXERCER LEURS ACTIVITÉS AU QUÉBEC  
DOCUMENTS REQUIS POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 OCTOBRE 2022**

ANNEXE 1

<b>CHARTRE DU QUÉBEC</b>			
<b>Société par actions, Société mutuelle et Société de secours mutuels</b>	<b>Code du relevé</b>	<b>Format du fichier</b>	<b>Échéance Nombre de jours suivant la date de fin d'exercice / Date fixe</b>
1. État annuel VIE.	-	Excel	60 jours
2. État annuel VIE, dûment <b>signé</b> .  - Attestation portant sur l'état annuel dûment <b>signée</b> (page 10.005) - Renseignements annuels sur l'assureur (pages 10.010 à 10.014) - Organigramme (page 10.040) - État des flux de trésorerie (page 20.050) - Notes aux états financiers audités (page 20.060) - Rapport de l'auditeur indépendant adressé à l'Autorité portant sur les pages 20.010 à 20.060 et 60.010, dûment <b>signé</b> (page 20.070) - Certificat de l'actuaire désigné, dûment <b>signé</b> (page 20.085)	-	PDF	60 jours
3. Attestation de conformité des versions - État annuel, dûment <b>signée</b> . <a href="https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes">https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes</a> (Formulaires et instructions)	110	PDF	60 jours
4. Plan d'affaires pour l'année 2023, incluant une prévision du bilan et de l'état des résultats.	190	PDF	60 jours
5. États financiers audités présentés aux actionnaires ou aux membres, dûment <b>signés</b> . (version « officielle »)	200	PDF intelligent*	60 jours
6. Rapport annuel présenté aux actionnaires ou aux membres, dès que disponible. (si applicable)	200	PDF	
7. États financiers non consolidés de l'assureur, des filiales, des entreprises associées et coentreprises dans lesquelles l'assureur a une participation. (si applicable)	300	PDF	60 jours
8. Rapport de l'actuaire désigné sur le passif des polices incluant le certificat, dûment <b>signé</b> . (Le Guide de l'actuaire est disponible sur le site Web de l'Autorité) <a href="https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes/">https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes/</a>	400	PDF intelligent*	60 jours
9. Fichier Excel - Rapport sur le passif des polices (Le fichier est disponible sur le site Web de l'Autorité) <a href="https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes/">https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes/</a>	420	Excel	60 jours
10. Examen par des pairs - Rapport de l'actuaire désigné. (si applicable)	440	PDF	<b>Note 1</b>
11. Rapport sur l'Examen de la santé financière - ESF, dûment <b>signé</b> . (Le Guide de l'actuaire sera disponible sur le site Web de l'Autorité d'ici mars 2023.) <a href="https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes/">https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes/</a>	500	PDF intelligent*	<b>31 octobre 2023</b>
12. Fichier Excel - Rapport sur l'Examen de la santé financière. (Le fichier sera disponible sur le site Web de l'Autorité d'ici mars 2023.) <a href="https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes/">https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes/</a>	510	Excel	<b>31 octobre 2023</b>
13. Examen par des pairs - ESF. (si applicable)	520	PDF	<b>Note 1</b>
14. Formulaire ESCAP, Exigences de suffisance du capital en assurance de personnes	-	Excel	60 jours
15. Formulaire ESCAP, Exigences de suffisance du capital en assurance de personnes, dûment <b>signé</b> . <b>Il doit inclure le rapport de l'auditeur indépendant.**</b>	-	PDF	90 jours
16. Attestation de conformité des versions - Formulaire ESCAP, dûment <b>signée</b> . (L'attestation doit être datée et signée suite à la production du rapport de l'auditeur.) <a href="https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes">https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes</a> (Formulaires et instructions)	710	PDF	90 jours
17. Rapport de l'actuaire désigné sur l'attestation de la ligne directrice ESCAP, dûment <b>signé</b> .	720	PDF	60 jours
18. Examen par des pairs - ESCAP. (si applicable)	735	PDF	<b>Note 1</b>
19. Rapport du Comité d'éthique, dûment <b>signé</b> .	760	PDF	60 jours

**Note 1: 30 jours après la transmission au comité de vérification.**

\* Un pdf intelligent est un pdf qui permet d'effectuer des recherches.

\*\* Les ratios ESCAP doivent être audités annuellement par l'auditeur chargé des fonctions prévues au chapitre VII du titre II de la *Loi sur les assureurs*, RLRQ, c A-32.1. Le rapport d'audit portant sur les ratios ESCAP doit être distinct de celui de l'auditeur qui accompagne l'état annuel VIE déposé à l'Autorité. L'audit doit être effectué conformément aux normes relatives aux missions d'audit établies par le Conseil des normes d'audit et de certification du Canada. L'opinion de l'auditeur doit porter sur le respect de la Ligne directrice ESCAP lors de l'établissement des ratios ESCAP présentés à la page 10.100 du formulaire ESCAP.

**ASSUREURS ET RÉASSUREURS DE PERSONNES  
AUTORISÉS À EXERCER LEURS ACTIVITÉS AU QUÉBEC  
DOCUMENTS REQUIS POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 OCTOBRE 2022**

ANNEXE 1

<b>CHARTRE DU QUÉBEC</b>			
<b>Compagnie d'assurance funéraire</b>	<b>Code du relevé</b>	<b>Format du fichier</b>	<b>Échéance Nombre de jours suivant la date de fin d'exercice / Date fixe</b>
1. État annuel du S-20. Hyperliens pour les modifications au formulaire et aux instructions: <a href="https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes/">https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes/</a> (Formulaires et instructions)	-	Excel	60 jours
2. État annuel du S-20, dûment <b>signé</b> . - Renseignements annuels sur l'assureur (pages 0100 à 0140) - Rapport de l'auditeur indépendant adressé à l'Autorité, dûment <b>signé</b> (page 0600) - Rapport de l'actuaire désigné, dûment <b>signé</b> (page 0900) - Attestation des administrateurs, dûment <b>signée</b> (page 1000)	-	PDF	60 jours
3. Attestation de conformité des versions - Formulaire S-20, dûment <b>signée</b> . <a href="https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes/">https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes/</a> (Formulaires et instructions)	110	PDF	60 jours
4. Rapport annuel ou états financiers audités présentés aux membres, dûment <b>signés</b> . (version « officielle »)	200	PDF intelligent*	60 jours
5. Rapport de l'actuaire désigné sur le passif des polices incluant le certificat, dûment <b>signé</b> .	400	PDF intelligent*	60 jours
6. Toutes les modifications ou nouvelles ententes de réassurance.	580	PDF	60 jours

\* PDF intelligent : permet d'effectuer des recherches.

**ASSUREURS ET RÉASSUREURS DE PERSONNES  
AUTORISÉS À EXERCER LEURS ACTIVITÉS AU QUÉBEC  
DOCUMENTS REQUIS POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 OCTOBRE 2022**

ANNEXE 2

<b>CHARTRE DU CANADA CHARTRE EXTRA-PROVINCIALE</b>			
<b>Société par actions, Société mutuelle et Société de secours mutuels</b>	<b>Code du relevé</b>	<b>Format du fichier</b>	<b>Échéance Nombre de jours suivant la date de fin d'exercice / Date fixe</b>
1. État annuel VIE.	-	Excel	60 jours
2. État annuel VIE, dûment <b>signé</b> .  - Attestation des dirigeants, dûment <b>signée</b> (page 10.000) - Attestation portant sur l'état annuel, dûment <b>signée</b> (page 10.005) - Renseignements annuels sur l'assureur (pages 10.010 à 10.014) - Organigramme (page 10.040) - État des flux de trésorerie (page 20.050) - Notes aux états financiers audités (page 20.060) - Rapport de l'auditeur indépendant adressé au principal organisme de réglementation portant sur les pages 20.010 à 20.060, dûment <b>signé</b> (page 20.070) - Certificat de l'actuaire désigné, dûment <b>signé</b> (page 20.080)	-	PDF	60 jours
3. Attestation de conformité des versions - État annuel, dûment <b>signée</b> . <a href="https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes">https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes</a> (Formulaires et instructions)	110	PDF	60 jours
4. Plan d'affaires pour l'année 2023, incluant une prévision du bilan et de l'état des résultats.	190	PDF	60 jours
5. États financiers audités présentés aux actionnaires ou aux membres, dûment <b>signés</b> . (version « officielle »).	200	PDF intelligent*	60 jours
6. Rapport annuel présenté aux actionnaires ou aux membres, dès que disponible. (si applicable)	200	PDF	
7. Rapport de l'actuaire désigné sur le passif des polices incluant le certificat, dûment <b>signé</b> .	400	PDF intelligent*	60 jours
8. Fichier Excel – Rapport sur le passif des polices (Assureurs à charte autre que du Québec) (Le fichier est disponible sur le site Web de l'Autorité.) <a href="https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes/">https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes/</a>	410	Excel	60 jours
9. Fichier Excel contenant certaines données du rapport de l'actuaire désigné sur le passif des polices. (Vous devez fournir le document qui est déposé auprès de votre régulateur principal.)	420	Excel	60 jours
10. Examen par des pairs - Rapport de l'actuaire désigné.	440	PDF	<b>Note 1</b>
11. Rapport sur l'Examen de la santé financière - ESF, dûment <b>signé</b> .	500	PDF intelligent*	<b>31 octobre 2023</b>
12. Fichier Excel - Rapport sur l'Examen de la santé financière. (Le fichier sera disponible sur le site Web de l'Autorité d'ici mars 2023.) <a href="https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes/">https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes/</a>	510	Excel	<b>31 octobre 2023</b>
13. Examen par des pairs - ESF.	520	PDF	<b>Note 1</b>
14. Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV)	-	Excel	60 jours
15. Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV), dûment <b>signé</b> . Le pdf doit être complet, en version imprimable, conforme à la version conservée au bureau de l'assureur. Il doit inclure le rapport de l'auditeur indépendant.	-	PDF	90 jours
16. Attestation de conformité des versions - Formulaire TSAV, dûment <b>signée</b> . (L'attestation doit être datée et signée suite à la production du rapport de l'auditeur.) <a href="https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes">https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes</a> (Formulaires et instructions)	710	PDF	90 jours
17. Rapport de l'actuaire désigné sur l'attestation de la norme de capital réglementaire, dûment <b>signé</b> .	720	PDF	60 jours
18. Examen par des pairs - TSAV.	735	PDF	<b>Note 1</b>

**Note 1: 30 jours après la transmission au comité de vérification.**

\* Un pdf intelligent est un pdf qui permet d'effectuer des recherches.



## 5.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

Aucune information.

### 5.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

#### 5.4 AVIS D'INTENTION DES ASSUJETTIS ET AUTRES AVIS

Aucune information.

## 5.5 SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Aucune information.

## 5.6 PROTECTION DES DÉPÔTS

Aucune information.

## 5.7 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.